

Déclinaison du Projet Académique St-Barthélemy St-Martin



ENQUETE D'PASS AUPRES DES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE

A MOI LA PAROLE !

Résultats

Présentation des contributions et analyses des résultats

Votre avis nous intéresse



Le projet académique de Guadeloupe est arrivé à son terme ainsi que sa déclinaison dans les territoires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (D'PASS).

Le bilan de cette déclinaison a donné lieu à un document complet, riche d'enseignements. Il est disponible en ligne sur le [site Internet du Service de l'éducation nationale des Iles du Nord \(SENIDN\)](#).

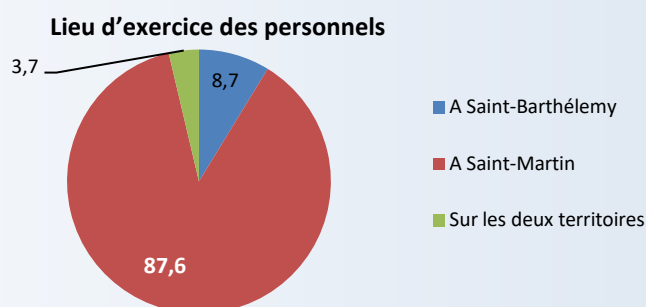
En parallèle, en juin 2019, le SENIDN a décidé de réaliser une enquête de grande envergure, destinée à tous les personnels de l'éducation nationale en poste dans les Iles du Nord afin de recueillir leur avis sur la déclinaison du projet académique 2016-2019 ainsi que leurs propositions en vue de l'élaboration du prochain projet académique 2020-2023 et de sa déclinaison à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Près de 790 personnels ont été ciblés. L'enquête a été un succès, puisqu'exactly 298 personnes y ont répondu, soit un taux de réponse de plus de 38%.

Les résultats complets de cette enquête sont présentés dans ce document.

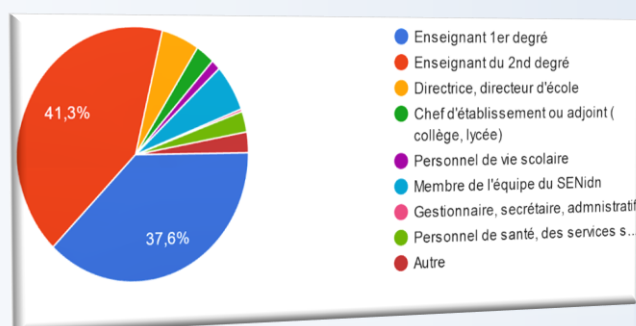
I. Les caractéristiques de l'échantillon

A la question *Sur quel territoire êtes-vous en poste ?* 91% des répondants affirment exercer leur fonction sur l'île de Saint-Martin, ce qui correspond à la réalité : sur les 784 personnels de l'éducation nationale recensés en 2018/2019, 9% sont en poste à Saint-Barthélemy. Les personnels qui interviennent sur les deux îles sont les conseillers pédagogiques, les chargés de mission ainsi que les personnels sociaux et de santé principalement.



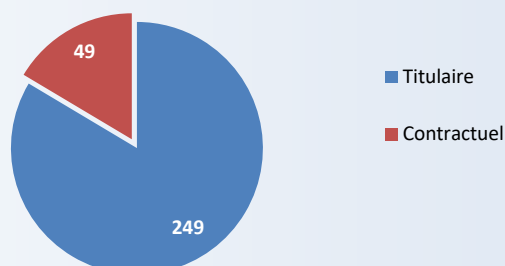
78,9% des répondants sont enseignants. 112 professeurs des écoles et 123 professeurs des collèges et lycées ont répondu à ce questionnaire, ce qui est remarquablement équilibré. Notons, que l'échantillon représente l'ensemble des statuts et des fonctions des personnels de l'éducation nationale.

Fonctions des personnels



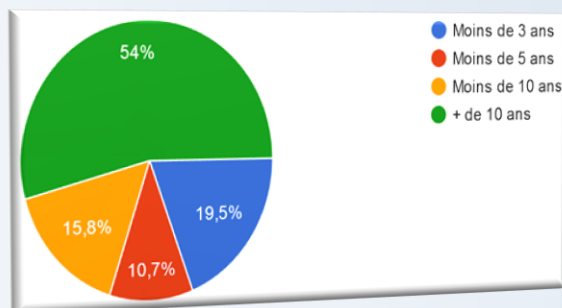
16% des répondants sont des personnels contractuels, non titulaires de l'éducation nationale. Dans les Iles du Nord, cette catégorie de personnels représente en moyenne 17%.

Statuts des personnels



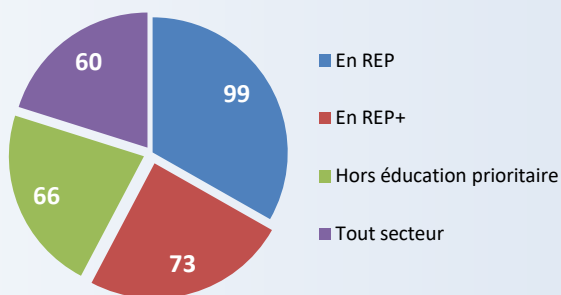
Près d'un enseignant sur deux, a moins de 10 ans d'ancienneté et ils sont un sur trois à enseigner depuis moins de 5 ans.

Votre ancienneté générale de service



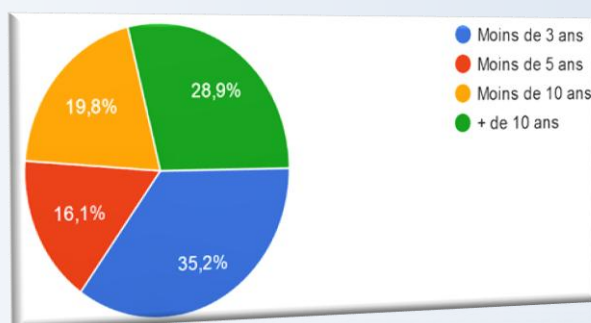
58% (172) des répondants déclarent travailler en éducation prioritaire, sachant que la proportion réelle s'élève à 70% des personnels (282).

Typologie des établissements scolaires



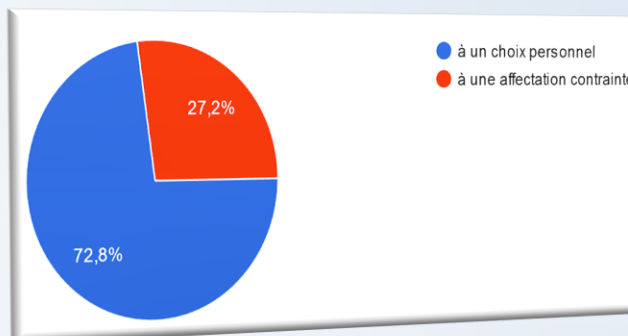
Plus d'un personnel sur trois est en poste dans les Iles du Nord depuis moins de 3 ans, plus d'un sur deux, depuis moins de 5 ans. Cet indicateur confirme le turnover important des équipes.

Ancienneté des personnels dans les Iles du Nord



A la question *Votre nomination dans les Iles du Nord correspond-elle à un choix personnel ou à une affectation contrainte ?*, 27,2% des répondants affirment avoir eu une nomination contrainte. C'est sans nul doute l'un des points centraux de la problématique RH sur nos territoires.

Typologie des affectations



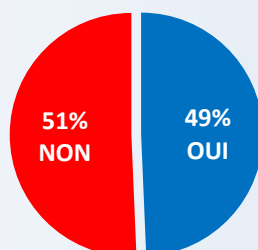
Il est entendu par *affectation contrainte*, la nomination des personnels sur un poste, dans un établissement scolaire qui n'a pas fait l'objet d'un vœu par l'agent. Dans le 1^{er} comme dans le 2nd degrés, une nomination dans l'académie de Guadeloupe peut correspondre à une affectation à Saint-Barthélemy ou à Saint-Martin. Dans le 1^{er} degré, une proportion importante des sortants de l'INSPE est nommée dans nos territoires. Au total, ils sont près d'une centaine de nouveaux arrivants 1^{er} et 2nd degrés à être affectés dans les Iles du Nord chaque année.

II. La perception de D'PASS 2016-2019

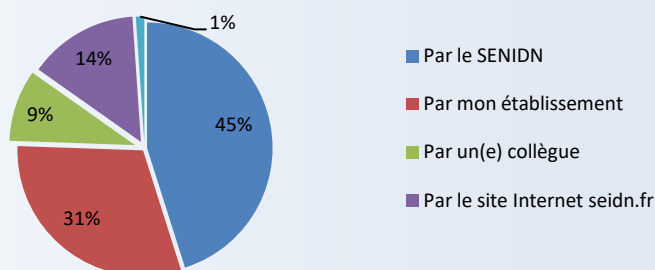
A la question *Avez-vous entendu parler de D'PASS ?* la moitié des personnes interrogées répondent par la négative, du moins au moment de l'enquête. Cela interroge sur la communication des outils institutionnels, leur déploiement au sein des établissements et de leurs équipes mais aussi sur la nécessité d'impliquer davantage les communautés éducatives dans le projet académique et sa déclinaison territoriale.

Dans quelle mesure assurer une meilleure visibilité ? Quels rôles auront à jouer les projets d'établissement afin de favoriser l'appropriation par chaque personnel du projet académique ?

Connaissance de D'PASS

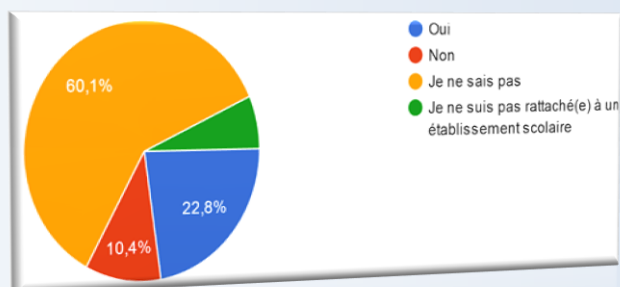


A la question *Comment avez-vous pris connaissance de D'PASS ?* Près de 60% des sondés affirment avoir connu D'PASS par le biais des personnels du SENIDN ou de son site Internet. En deuxième position, ce sont les équipes de direction des établissements scolaires qui ont assuré sa communication auprès de leurs personnels.



70% des répondants ne savent pas ou affirment que le projet d'établissement ne fait pas référence à D'PASS.

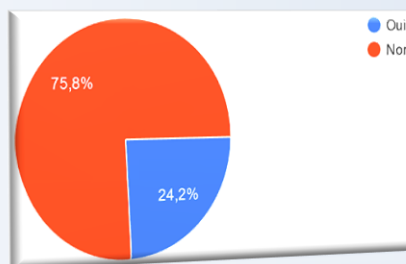
Le projet d'école/d'établissement s'appuie-t-il sur D'PASS ?



A la question *Avez-vous été impliqué(e) dans une ou plusieurs actions de D’PASS ?* Un quart des personnes consultées dit avoir participé à au moins une action de D’PASS, soit 72 personnes.

Toutefois, nombre d’actions pédagogiques menées dans les établissements scolaires concourent à la mise en œuvre de D’PASS.

Les personnels ont-ils été impliqués dans une action de D’PASS ?

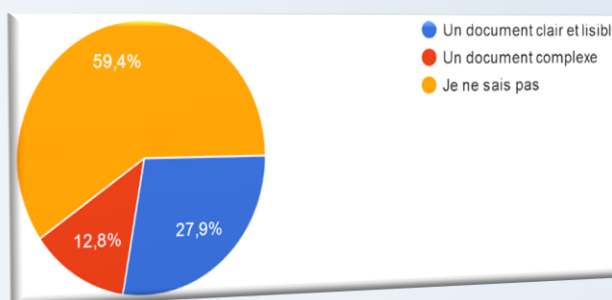


Parmi les 33 actions 2016-2019, les personnels répondent avoir participé principalement à :

- La mise en œuvre des classes bilingues ;
- L'évènement *l'art en fête* ;
- La formation en didactique du français langue étrangère ;
- Le championnat de calcul mental ;
- Le concours *nomme-moi* ;
- La prévention de l'illettrisme ;
- La *semaine des langues* ;
- La *semaine du handicap*.

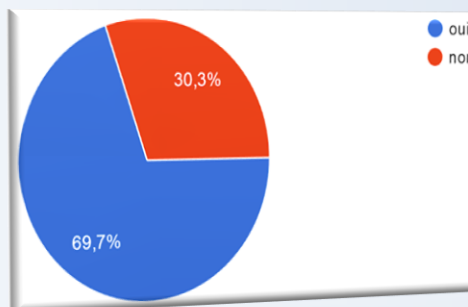
A la question *Dans sa forme, D’PASS est –il un document clair et lisible ou complexe ?* Parmi les personnels qui ont eu D’PASS en mains, les deux tiers le considèrent *clair et lisible*. Une condition essentielle pour que chacun s’en empare.

Le support D’PASS



A la question *Estimez-vous que D'PASS décline la priorité accordée à la maîtrise de la langue en actions concrètes et suffisantes ?* Une très grande majorité des personnels confirme que la maîtrise de la langue française constitue la priorité de la déclinaison du projet académique à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin. Ils jugent les actions concrètes et suffisantes.

La maîtrise de la langue français est la priorité de D'PASS

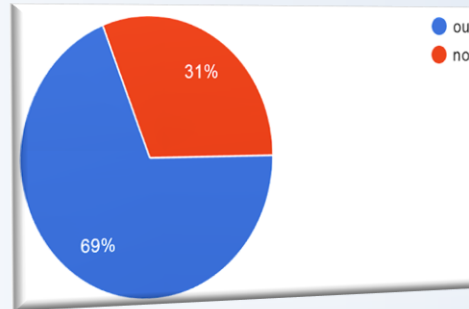


D'autres propositions d'actions en faveur de la maîtrise de la langue française ressortent de cette enquête :

- ➔ La mise en place de classes/dispositifs dédiés à l'apprentissage de la lecture ;
- ➔ La mise à disposition de ressources pour les enseignants en maternelle ;
- ➔ La mise en œuvre de projets autour de débats, favorisant l'élocution et la réflexion ;
- ➔ La réduction des effectifs en maternelle : mini-groupes homogènes ;
- ➔ La structuration des langues maternelles ;
- ➔ Le développement du français langue seconde ;
- ➔ La mise en place de dispositifs complémentaires élèves-parents ;
- ➔ Une action spécifique sur le lexique francophone ;
- ➔ La mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur des parents ;
- ➔ La mise en place de dispositifs de remise à niveau dans les collèges ;
- ➔ Le développement du trilinguisme ;
- ➔ Le dédoublement des classes de français au collège ;
- ➔ Une formation professionnelle à tous les personnels nouveaux arrivants ;
- ➔ La contextualisation des évaluations nationales ;
- ➔ La création d'outils au niveau local ;
- ➔ L'inscription dans D'PASS de certaines actions mises en œuvre dans les établissements scolaires telles que les concours *Epelle-moi, Nomme-moi*, etc.

A la question *Estimez-vous que le multilinguisme soit suffisamment considéré dans le projet D'PASS ?* Sur les 298 répondants, 136 répondent par l'affirmatif. L'allophonie scolaire est un défi pour l'éducation dans les Iles du Nord, singulièrement sur l'île de Saint-Martin, où la langue vernaculaire de la population scolaire est l'anglais, ce qui demeure unique en France.

Le multilinguisme, un axe prioritaire de D'PASS



Les personnels interrogés ont proposés des objectifs en faveur du multilinguisme en milieu scolaire :

- ➔ Agir sur la compréhension ;
- ➔ Développer le bilinguisme scolaire dans tous les établissements scolaires ;
- ➔ Mettre en place une prise en charge spécifique des hispanophones ;
- ➔ Mettre en place des stages de remise à niveau en maternelle, à l'instar des élémentaires ;
- ➔ Déployer des tests de langues standardisés (niveaux du CERCL, DELF, YLE, KET, FCE, ...) : certifications complémentaires, intermédiaires à chaque fin de cycle ;
- ➔ Développer des sections européennes et internationales ;
- ➔ Développer l'enseignement des disciplines non linguistiques en anglais et en espagnol ;
- ➔ Mettre en place des actions en faveur des langues maternelles des élèves ;
- ➔ Généraliser l'enseignement du français langue étrangère ;
- ➔ Renforcer les dispositifs dédiés aux élèves non-francophones (UPE2A) ;
- ➔ Mettre en place une formation professionnelle à destination des enseignants en didactique du français langue étrangère ;
- ➔ Former les personnels à l'anglais ;
- ➔ Concevoir des outils communs dédiés au multilinguisme.

III. Le projet académique 2020-2023 et sa déclinaison à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

Il a été demandé aux personnels de l'éducation nationale en poste dans les Iles du Nord de classe par ordre de priorité les domaines d'investigation à inscrire dans le futur D'PASS.

5 priorités s'affichent comme incontournables :

Renforcer la maîtrise de la langue française

Prendre en charge les élèves à besoin spécifique

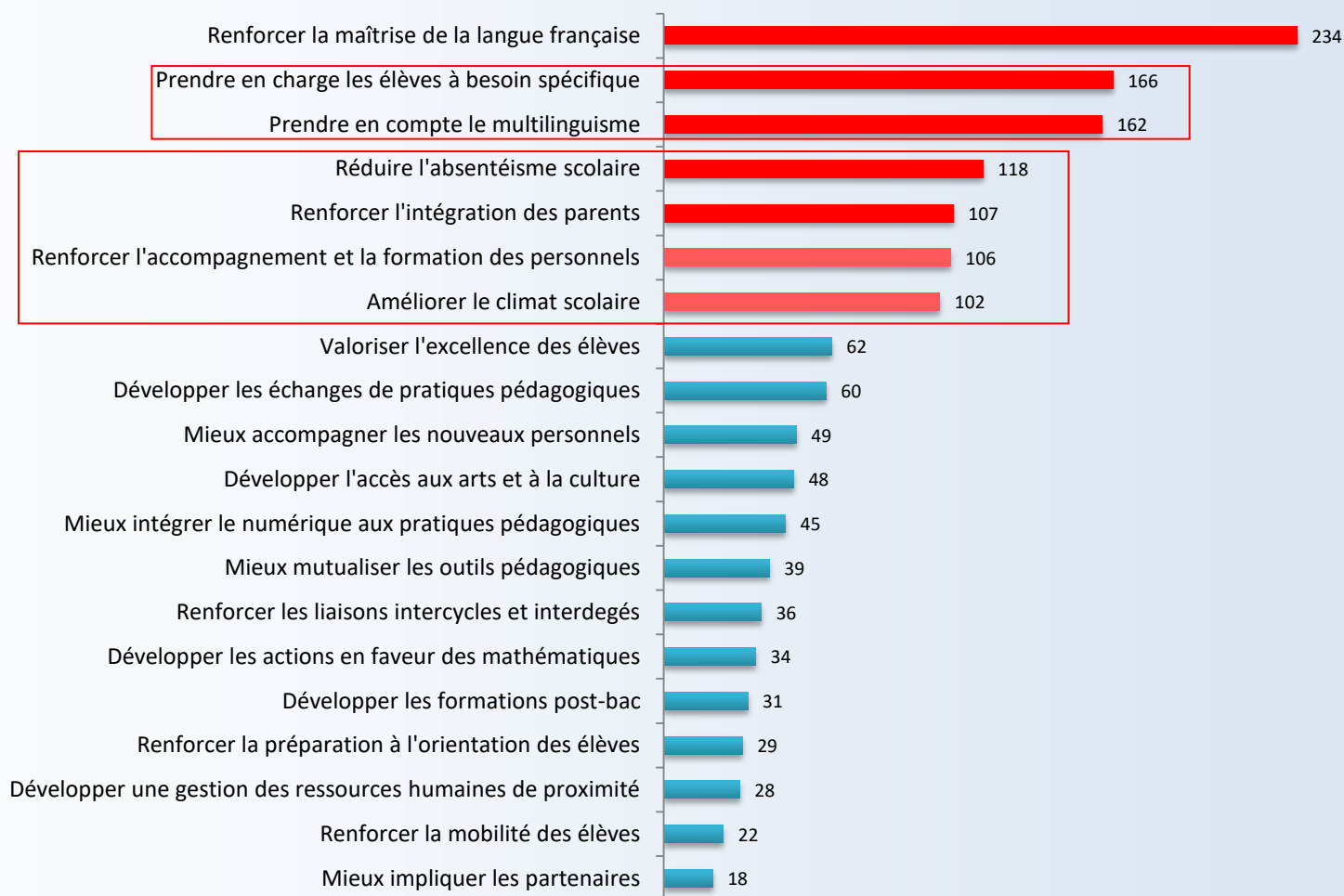
Prendre en compte le multilinguisme

Réduire l'absentéisme scolaire

Renforcer l'intégration des parents

En sixième position, interviennent **l'accompagnement et la formation professionnelle des personnels**, puis le **climat scolaire**.

Ci-dessous, l'ensemble des priorités, classées par blocs selon le nombre de « votes » :



80% des répondants confirment que LA priorité des priorités demeure la maîtrise de la langue française et que le renforcement des actions inscrites dans la déclinaison du projet académique devrait le rester. La maîtrise du français est en effet le point d'ancrage de la réussite éducative de tous les élèves.

Les seconde et troisième priorités ciblent la réussite éducative des élèves non-francophones et les élèves en situation de handicap. En effet, la **prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier** ainsi que la prise en compte des élèves allophones par un **multilinguisme** scolaire développé localement, nécessitent une considération singulière dans les Iles du Nord.

211 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans les établissements scolaires des Iles du Nord (dont 141 dans les 15 *Unités localisées d'inclusion scolaire - ULIS*) soit 2,5% de la population scolaire (la moyenne nationale est de 2,6% en 2018). L'allophonie scolaire est sans nul doute la première spécificité des élèves scolarisés dans les Iles du Nord. Les élèves non-francophones sont majoritaires parmi la population scolaire totale. Outre les *Elèves allophones nouvellement arrivés (EANA)* qui représentent plus de 100 nouveaux inscrits chaque année dans les 8 *Unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants (UPE2A)*, ce sont plusieurs milliers d'élèves dont la langue maternelle diffère de la langue d'enseignement qui sont scolarisés en classe ordinaire. Ainsi, tous les enseignants sans exception sont concernés. Plus d'un personnel sur deux consulté souhaite ainsi que D'PASS 2020-2023 renforce le multilinguisme en milieu scolaire.

Un bloc de quatre autres priorités se distingue :

Priorité 4 : **Réduire l'absentéisme scolaire** (40%), 118 votes

Priorité 5 et 6 : **Renforcer l'intégration des parents** (36%), 107 votes et **Renforcer l'accompagnement et la formation des personnels** (36%), 106 votes.

Priorité 7 : **Améliorer le climat scolaire** (35%), 102 votes.

L'absentéisme des élèves dans les Iles du Nord constitue un enjeu fondamental dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire. Les personnels souhaitent que cette problématique soit traitée spécifiquement dans la prochaine déclinaison du projet académique.

Deux priorités se partagent la cinquième place : la question de la **parentalité** et de la **formation continue des personnels**.

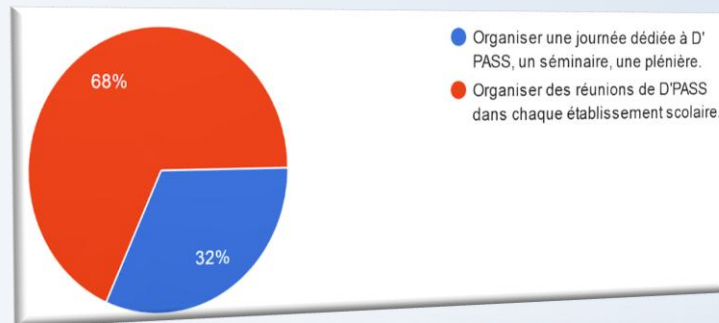
Les actions concrètes menées dans certains établissements scolaires en faveur de l'inclusion des parents à l'école mériteraient d'être généralisées.

La formation continue constitue d'ores et déjà une priorité des services de l'éducation nationale. La politique menée en lien avec la DIFOR et la CREFOC vise à renforcer les actions de formation de proximité pour permettre à un plus grand nombre de personnels des Iles du Nord de participer aux actions de formations du plan académique de formation.

L'amélioration du climat scolaire – s'il intervient en septième position – est un sujet cité par les personnels avec plus de 100 « votes ». Il figure également comme un dossier prioritaire, développé au sein du SENIDN.

Les 13 autres priorités repérées par cette enquête, recouvrent les dossiers nationaux et académiques mis en œuvre dans les Iles du Nord dans le cadre de D'PASS 2016-2019.

A la question, *D'après-vous, comment impliquer les personnels à l'élaboration de D'PASS ?* Plus de deux tiers des personnels souhaitent l'organisation de réunions spécifiques dans leur établissement.

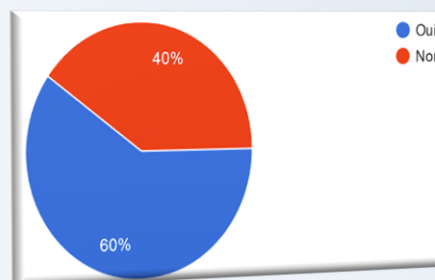


D'autres propositions convergent vers une communication ascendante et descendante :

- ➔ Sensibiliser les professeurs volontaires et les impliquer dans un projet précis ;
- ➔ Envoyer par mail des modalités de mise en œuvre ;
- ➔ Faire une vidéo de présentation ;
- ➔ Assurer une meilleure information au sein des écoles ;
- ➔ Créer une plateforme D'PASS ;
- ➔ Faire remonter les besoins du terrain pour une prise en compte dans D'PASS ;
- ➔ Présenter de D'PASS en début d'année ;
- ➔ Nommer un référent D'PASS dans chaque établissement chargé d'en assurer le relais ;
- ➔ Publier une lettre d'information sur toutes les avancées et les travaux en cours.

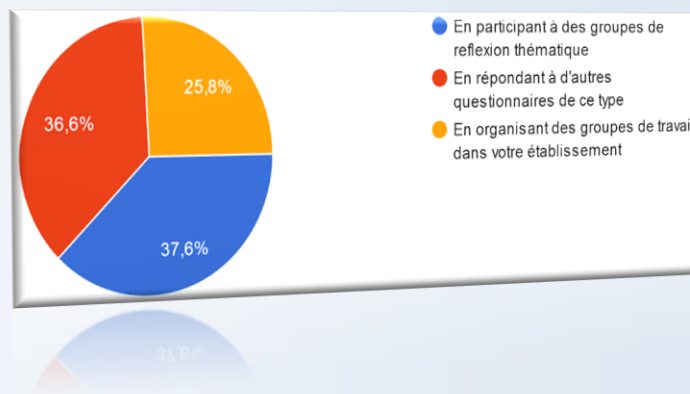
A la question *Souhaitez-vous contribuer à l'élaboration de D'PASS 2020-2023 ?* 60% des personnes interrogées répondent par l'affirmative. Cette volonté de participer activement à la définition de la stratégie pluriannuelle pour les territoires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin témoigne de d'un engagement certain des personnels de l'éducation nationale.

Les personnels souhaitent contribuer à D'PASS



6 personnels sur 10 souhaitent participer activement à l'élaboration de la nouvelle déclinaison du projet académique, que ce soit par la mise en œuvre de groupes de réflexion thématiques, de groupes de travail dans chaque établissement ou par des questionnaires en ligne.

Les types de participation à D'PASS 2020-2023



Deux propositions ressortent de l'enquête : avoir la possibilité de proposer des actions au fil de l'eau et élaborer des documents/ressources à partager.

A la question **Sur la forme, comment souhaiteriez-vous que soit présentée la prochaine déclinaison ?**

Les personnels répondent principalement :

- ➔ Une synthèse présentant les objectifs principaux ;
- ➔ Des réunions de sensibilisation dans chaque établissement ;
- ➔ Un livret disponible pour tous les personnels ;
- ➔ Une plaquette numérique ;
- ➔ Un portail Web dédié ;
- ➔ Des fiches interactives ;
- ➔ Une vidéo de présentation des priorités ;
- ➔ Des ressources téléchargeables ;
- ➔ Un séminaire ;
- ➔ Une affiche ;
- ➔ Une présentation dans chaque établissement par l'équipe chargée de son élaboration.

Enfin, à la question **Quel type de communication vous paraît la plus pertinente ?** Les personnels proposent la conception d'un espace interactif en ligne et la mise en place d'une communication régulière (newletters, mails)

D'autres propositions émanent de cette consultation :

- ➔ Des animations pédagogiques sur le sujet ;
- ➔ Une application mobile ;
- ➔ Un site Internet pour chaque établissement ;
- ➔ Une personne dédiée au suivi de D'PASS dans chaque établissement.

*D'PASS est la manifestation d'une identité commune. La participation à cette enquête a répondu à nos attentes avec plus de **38% de taux de réponses** confirmant un intérêt certain.*

L'échantillon est également représentatif en termes de fonctions, de niveaux et de secteurs d'enseignement ainsi que de répartition géographique.

*Malgré un manque de visibilité auprès des équipes pédagogiques, D'PASS 2016-2019 a été perçu par ceux qui ont participé à sa mise en œuvre comme un document clair, lisible, qui a **décliné le projet académique de manière adaptée aux réalités des territoires.***

Dans le cadre de l'élaboration du projet académique 2020-2023 et plus singulièrement de sa déclinaison dans les Iles du Nord, la majorité des personnels interrogés souhaite être impliquée tant dans la définition des priorités que dans la mise en place des actions.

*D'ailleurs, cette enquête a d'ores et déjà permis de **recenser 20 priorités** avec un classement précis, en cohérence avec les besoins des territoires et les axes du projet académique.*

*Cette enquête a enfin souligné une forte volonté des personnels à être les **acteurs permanents** de D'PASS 2020-2023. Ils voudraient un feedback régulier afin de **garantir un lien, une communication ascendante et descendante** avec la hiérarchie.*

*Le service de l'éducation nationale a pris toute la mesure des résultats de cette enquête. Les propositions de chacun contribueront à définir notre future stratégie en faveur de la réussite de tous dans la cadre du projet académique. **D'PASS associe tous les acteurs aux décisions, au service de l'école de la confiance.***